

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09/03/2026

Début de séance à 19h50

Présents : Frédéric LAFOUGÈRE, Maryline VERNE, Evelyne THOMAS, Sébastien ALLIER, Estelle DUFOUR, Magali SABOT, Nathalie CRIONNET, Louis COSTA, Hervé GROSBELLET, Bernard BISSUEL, Isabelle MOLLON, Jean-Claude TISSOT.

Pouvoirs : Néant.

Absents : Cédric LEGAT, David CARRICONDO.

Secrétaire de séance : Jean-Claude TISSOT.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19/01/2026

Le conseil municipal 2020-2026 n'étant plus en fonction, le compte-rendu de la séance du 19/01/2026 est approuvé par le nouvel exécutif 2026-2032 ; le présent compte-rendu sera signé par le secrétaire de la séance du 21/03/2026.

Le compte-rendu de la séance du 09/03/2026 est adopté à l'unanimité des présents.

2. VOTE DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur le Maire propose aux élus d'attribuer les subventions pour l'année 2026 ; les subventions sont attribuées aux associations qui ont fait la demande.

	2026
Anciens AFN	Gerbes
Amis du Musée du Tissage	60.00 €
Asso. Féminine Félinoise	145.00 €
Coopérative scolaire Ecole St Marcel	175.00 €
Coopérative scolaire Collège Balbigny	60.00 €
Donneurs de sang	150.00 €
Grotte de Félines	105.00 €
MAPA CHANTEPIERRE	145.00 €
USEP	80.00 €
Fa si la jouer	100 €/enfant mineur

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents

3. FISCALITE LOCALE ANNÉE 2026

Monsieur le Maire propose aux élus de fixer les taux locaux d'imposition pour l'année 2026.

Il précise que, selon la loi de finances 2026, les bases d'imposition augmenteront de moins de 1%.

Après discussions, il est décidé d'appliquer une hausse de 3.5 % pour le foncier bâti et non bâti et de 10 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires), les taux 2026 seront donc les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties..... : 29.74 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36.25 %
- Taxe d'habitation..... : 6.11 % (sur les résidences secondaires)

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

4. VENTE DU POULAILLER COMMUNAL ET DE POULES

Monsieur le Maire indique aux élus que, pour des raisons sanitaires, le poulailler communal, situé à proximité du verger communal et du Foyer Roche Félines, a été démonté.

Il propose aux élus de fixer le prix de revente du poulailler (enclos et cabane) et des poules (3).

Les prix suivants sont proposés :

- Poulailler : 150.00 €,
- Poule : 8.00 € l'une.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

5. APPROBATION CONVENTION AVEC LA MJC DE BUSSIÈRES – ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FÉLINOIS DE 11 À 15 ANS

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années la MJC de Bussièrès accompagne les jeunes félinos de 11 à 15 ans.

Depuis le 01/09/2025, ce sont près d'une quinzaine de jeunes qui se retrouvent avec un animateur un mercredi après-midi toutes les 2 semaines (hors vacances scolaires).

Il propose aux élus de valider la convention correspondante pour un coût annuel de 2 000.00 €. Cette convention sera renouvelable tacitement tous les ans, sauf rupture du contrat par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 3 mois.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents

5. BUDGETS 2026

Monsieur le Maire présente les propositions de budgets pour l'année 2026 pour les 2 budgets existants en 2026 pour la collectivité : communal et lotissement.

Il précise que les comptes financiers unique (CFU) de ces 2 budgets seront votés lors d'une prochaine séance publique car la trésorerie et la DDFIP n'ont pas encore validé les comptes. Il en sera de même pour l'affectation des résultats 2025 sur le budget 2026.

Cela n'empêche pas le vote du budget 2026.

Il en profite également pour rappeler que les résultats 2025 du budget assainissement sont repris dans le budget communal 2026 et que les excédents 2025 (tant en fonctionnement qu'en investissement) seront reversés à la CC Forez-Est et que les crédits correspondants sont prévus sur le budget communal 2026.

Ces budgets sont votés à l'équilibre en fonctionnement mais la section d'investissement en suréquilibre ; cette possibilité de vote en suréquilibre est légale.

COMMUNAL	Fonctionnement	901 159.27 €
	Investissement	Dépenses : 397 413.15 Recettes : 428 806.27 €
LOTISSEMENT	Fonctionnement	344 731.36 €
	Investissement	Dépenses : 128 876.54 € Recettes : 260 165.09 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les 2 budgets.

6. QUESTIONS DIVERSES

Magali SABOT a participé à une réunion à la CC Forez-Est concernant une enquête réalisée sur le territoire intercommunal sur les marchés. Des actions pourront être prochainement menées par la CC Forez-Est à ce sujet afin de dynamiser les marchés existants.

Evelyne THOMAS fait un retour sur le Conseil Municipal des Enfants. Ils travaillent sur les hôtels à insectes et ont choisi les formes et lieux d'installation pour 3 hôtels à insectes. Par le biais des Brèves Félinos, ils ont convié les habitants pour les fabriquer le samedi 25/04/2026. Elle indique qu'elle ne fera plus partie de cette commission à compter du 21/03/2026.

Elle participera à l'Assemblée Générale de la MJC de Bussièrès le 10/03/2026.

Elle rappelle que la commémoration du 19 Mars 2026 se déroulera à 18h00 devant le monument aux morts.

Bernard BISSUEL informe les élus que la Fédération de Chasse, assistée des enfants de l'école, a planté une haie sur une grande partie du nouveau chemin entre la RD 5 et l'étang.

Il fait état de demandes de Mme Truchet et M. Décoret pour des problèmes sur des chemins ruraux ; ces dossiers seront revus avec la nouvelle mandature.

Nathalie CRIONNET indique que le vote des enfants de l'école, dans le cadre du partenariat « Drôle à Lire » entre l'école et de la bibliothèque, se déroulera le 26/05/2026.

Elle revient également sur le projet « Biblio connect » initié avec la Médiathèque de la Loire ; St Marcel a fait, avec les 4 autres bibliothèques participantes au projet, un retour sur le projet ; cela a permis notamment l'informatisation de la bibliothèque. 15 autres bibliothèques du département vont rejoindre « Biblio Connect » en 2026.

Hervé GROSBELLET demande où en est le dossier de l'antenne 5G sur le secteur de Biesse ; M. le Maire a rendez-vous avec Free le mercredi 11/03/2026.

Il demande si les voitures ventouse ont été enlevées. Il lui est répondu que les véhicules ont été déplacés. Il interroge sur le futur emplacement des containers ordures ménagères vers la Salle du Temps Libre. Ce dossier est à revoir avec la CC Forez-Est car l'emplacement n'est pas encore acté.

Estelle DUFOUR demande si l'ancienne chaudière de la commune a été enlevée. Un devis est en attente car cet équipement doit être découpé avant d'être sorti. Ce petit local serait mis à la disposition des locataires.

Maryline VERNE indique qu'elle a participé au Conseil d'école le 03 mars dernier. Les enseignants remercient la bibliothèque pour le projet « Drôle à lire » ainsi que la commune pour la participation des enfants de l'école à la plantation des arbres. Les enseignants travaillent actuellement sur la prévention aux écrans pour les enfants. Un projet de sortie à Lyon pour les enfants de l'école est à l'étude (budget à boucler). En ce qui concerne les effectifs, le prévisionnel est à 73 élèves (les inscriptions sont toujours ouvertes).

Elle rappelle qu'elle a participé à une réunion en sous-préfecture de Roanne le 23 février dernier sur l'avenir des écoles et l'importance de discuter en amont avec les différents partenaires pour les projets de travaux dans les écoles en raison de la baisse démographique et des conséquences qui peuvent en découler.

Elle a participé à une réunion à la CC Forez-Est – commission enfance-jeunesse :

- travail autour de la signature de la Convention Territoriale Globale CTG en lien avec la CAF, la MSA, les structures d'Accueils collectifs de Mineurs et l'offre d'accueil des mineurs sur le Territoire,
- bilan et projections des différentes pistes de travail politique enfance-jeunesse pour la nouvelle mandature.

L'ensemble des élus souligne qu'il s'agit de la dernière réunion du mandat. Tous sont satisfaits et sont contents d'avoir œuvré pour l'intérêt général, ils ont appris des choses et souhaitent une bonne continuation pour la future équipe communale.

Frédéric LAFOUGERE remercie l'ensemble des élus pour leur travail durant les 6 années du mandat.

La prochaine séance publique du conseil municipal est fixée au lundi 21/03/2026 à 09h30 en mairie.

La séance est levée à 22h10.

**Pour le secrétaire de séance du 09/03/2026,
Le secrétaire de séance du 21/03/2026,
Florent TRIPIER**



Le Maire,

Frédéric LAFOUGÈRE

